Commission de la présidence du conseil

Les activités des commissions permanentes

Bilan 2023

Rapport déposé au conseil municipal le 15 avril 2024
et au conseil d'agglomération le 18 avril 2024

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidence

Véronique Tremblay
Arrondissement de Verdun

Vice-présidences

François Limoges
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Alba Zuniga Ramos
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Membres

Catherine Clément-Talbot
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Sterling Downey
Arrondissement de Verdun

Nathalie Goulet
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Andrée Hénault
Arrondissement d'Anjou

Peter McQueen
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Martine Musau Muele
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Chantal Rossi
Arrondissement de Montréal-Nord

Despina Sourias
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Montréal, le 15 avril 2024

Madame Martine Musau Muele

Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Présidente,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), la Commission de la présidence du conseil a l'honneur de déposer le rapport intitulé *Les activités des commissions permanentes - Bilan 2023*. Ce rapport fait état des travaux réalisés par les onze commissions permanentes du conseil au cours de la dernière année.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Véronique Tremblay
Présidente

Katherine Fortier
Coordonnatrice - soutien aux commissions permanentes

Marie-Claude Haince
Coordonnatrice - soutien aux commissions permanentes

Collaborations

Collecte de données, rédaction et coordination des commissions

Lydia Atrouche, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Mélissa Côté-Douyon, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Katherine Fortier, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Marie-Claude Haince, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Virginie Harvey, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Supervision

M. Francis Sabourin, chef de division, Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, Service du greffe

Soutien

Dimitri Derigent, chargé de rédaction et de diffusion

Bonin Makilandi, chargé de secrétariat

Loris Pati, préposé à l'accueil

Photos

Manoucheka Lorgis

Never Was Average - Six Cinquième - Bianca Boswell

Édition graphique

Service de l'expérience citoyenne et des communications, avril 2024

Table des matières

Présentation des commissions permanentes **5**
Cadre légal 8

Activités 2023 ..... **10**
Les travaux des commissions permanentes 13
Dossiers étudiés et rapports 2023 14
Communications 26

Coup d'oeil sur l'année 2023 ..... **27**

Montréal 2030 – notre engagement pour la démocratie et la participation **29**
Renforcer les mécanismes de consultation pour accroître la participation 30
Table ronde en économie circulaire 32
Atelier avec les instances et les organismes jeunesse 33
Rendre encore plus accessible la participation aux activités des commissions permanentes 34
L'accessibilité universelle comme point de départ 36
Une consultation publique accessible 37
Miser sur la transparence et la reddition de compte 38
Éclairer les décisions liées à l'octroi de contrats 40
Reddition de compte sur le racisme et les discriminations systémiques 41

Conclusion **42**

Présentation des commissions permanentes

Commissions
permanentes
Montréal

Présentation des commissions permanentes

Dès 1987, les premières commissions permanentes sont mises en place avec pour objectif de démocratiser l'appareil municipal. Montréal a été la première municipalité à être autorisée, par le gouvernement du Québec, à se doter de telles instances d'aide à la prise de décisions. La Ville de Montréal faisait alors figure de proue. Les commissions permanentes sont donc parmi les plus anciennes instances consultatives à avoir été instituées au Québec.

Les commissions permanentes constituent les principales instances d'interaction entre la population montréalaise et les personnes élues. Elles alimentent directement la prise de décision des membres du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Montréal. Elles relèvent du conseil municipal et/ou du conseil d'agglomération, et non des conseils d'arrondissement.

Une commission est un groupe de travail composé d'un nombre restreint de personnes élues nommées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Il peut s'agir de membres des conseils d'arrondissement, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Généralement, entre 9 et 11 membres siègent sur une commission. À Montréal, une centaine de personnes élues siègent au sein des 11 commissions permanentes couvrant chacune un domaine d'activité spécifique.

Par leurs observations, réflexions et recommandations, les commissions permanentes participent au renforcement de la démocratie municipale.

Cadre légal

À l'exception de la Commission sur l'examen des contrats et de la Commission sur l'inspecteur général, les commissions permanentes sont régies par la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), ainsi que par les dispositions du Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009) et du Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024).

La Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal est la seule commission instituée en vertu de la loi : sa composition (9 membres incluant une personne représentant le gouvernement du Québec) est définie à l'article 72 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4).

Le saviez-vous?

Les commissions permanentes constituent des structures exclusivement consultatives, bien qu'elles exercent un réel pouvoir d'influence auprès de l'administration municipale. Contrairement aux décisions des conseils d'arrondissement, du conseil municipal, du comité exécutif et du conseil d'agglomération, dont les pouvoirs sont décisionnels, le caractère des opinions contenues dans les avis, les recommandations et les rapports des commissions n'est ni décisionnel ni exécutoire.

Après le dépôt d'un rapport d'une commission permanente au conseil municipal ou au conseil d'agglomération, il revient au comité exécutif d'y donner suite dans un délai raisonnable, soit habituellement environ six mois après la date du dépôt. La réponse du comité exécutif aux recommandations d'une commission devient publique au moment où celle-ci est déposée à une séance du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

Activités 2023

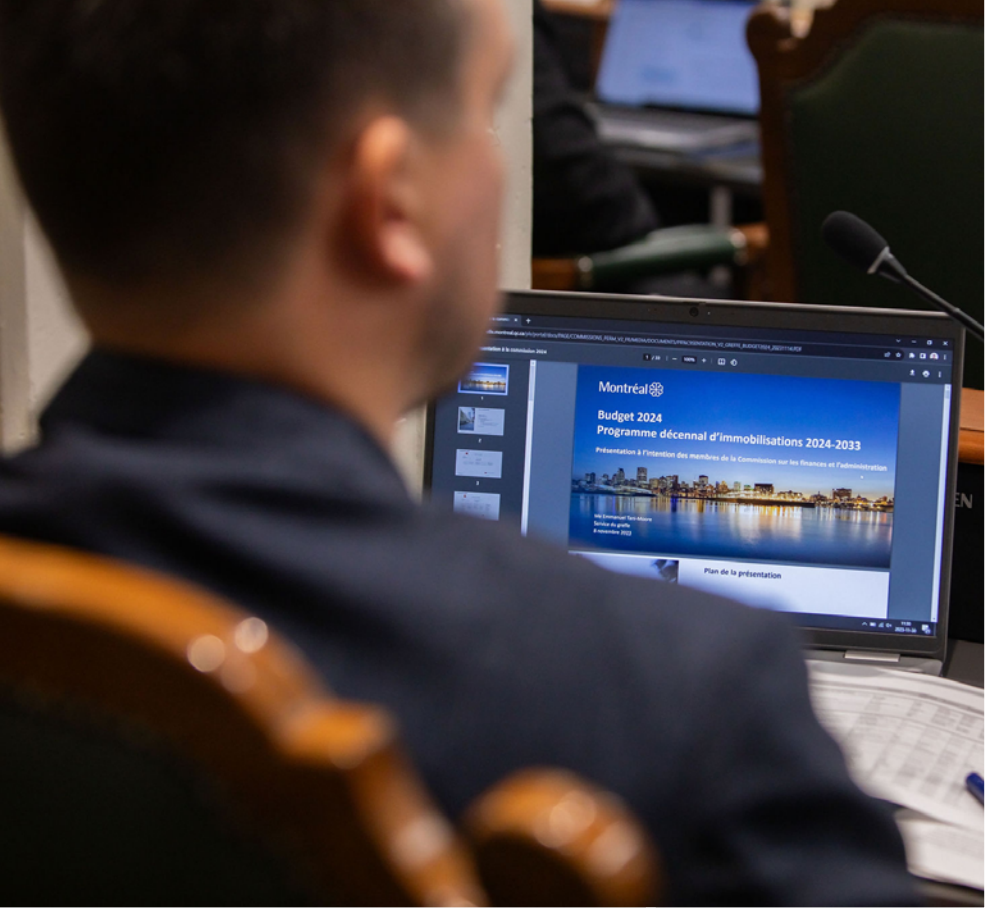
Montréal
Budget 2024
Programme décennal d'immobilisations 2024-2033
Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration
Plan de la présentation

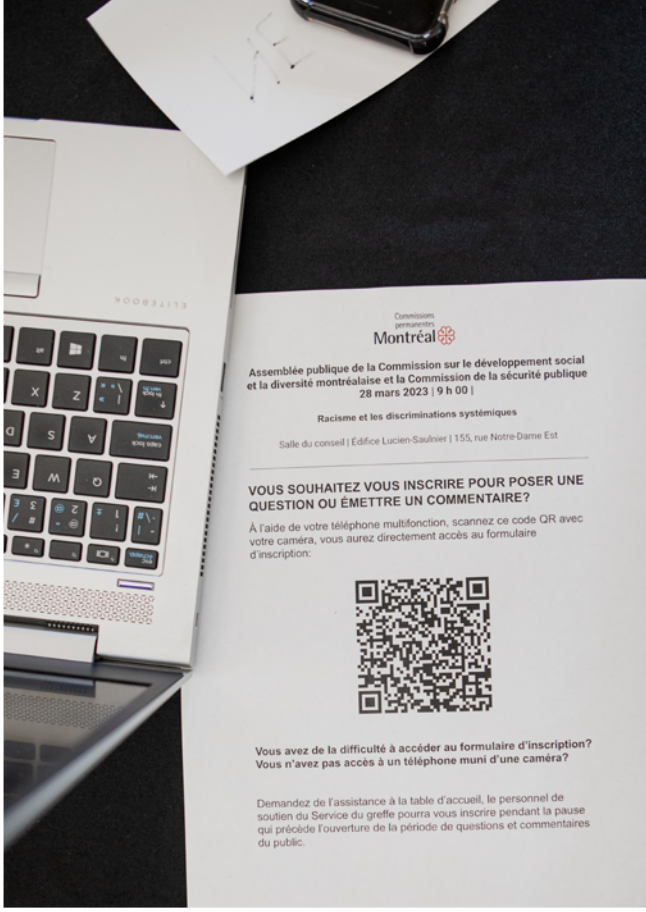
Commissions permanentes
Montréal
Assemblée publique de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique
28 mars 2023 | 9 h 00 |
Racisme et les discriminations systémiques
Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier | 155, rue Notre-Dame Est
VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE POUR POSER UNE QUESTION OU ÉMETTRE UN COMMENTAIRE?
À l'aide de votre téléphone multifonction, scannez ce code QR avec votre caméra, vous aurez directement accès au formulaire d'inscription:
Vous avez de la difficulté à accéder au formulaire d'inscription? Vous n'avez pas accès à un téléphone muni d'une caméra?
Demandez de l'assistance à la table d'accueil, le personnel de soutien du Service du greffe pourra vous inscrire pendant la pause qui précède l'ouverture de la période de questions et commentaires du public.

CONSULTATION PUBLIQUE
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
Audition des mémoires
Commission Montréal

Montréal

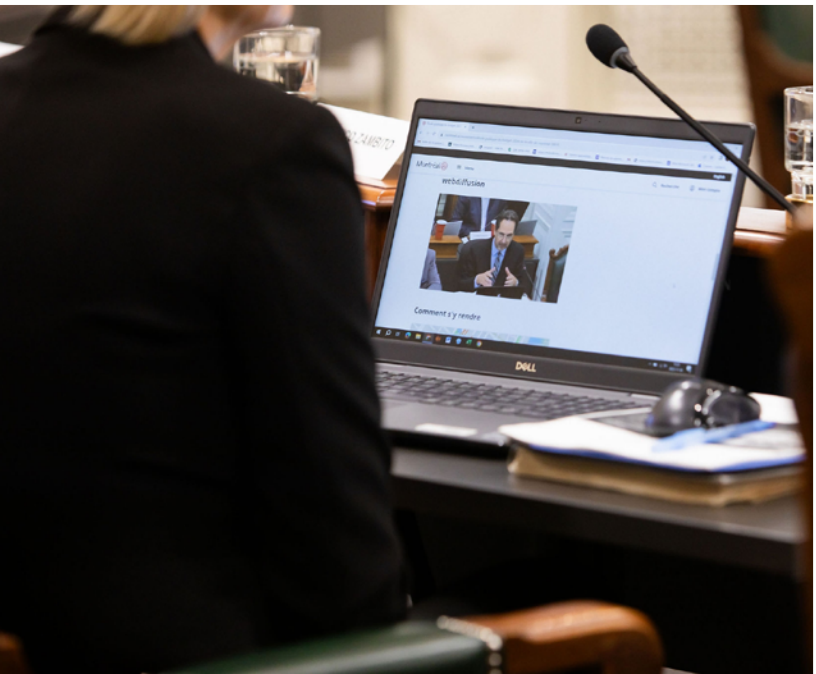
webdiffusion
Comment s'y rendre
DELL

JESSICA-MAI NGUYEN
ALBANE SOUHAIL

Les travaux des commissions permanentes

Depuis plus d'une trentaine d'années, les travaux des commissions permanentes ont permis à un grand nombre de personnes de s'informer sur les enjeux municipaux de toutes sortes et de faire valoir leurs points de vue, directement auprès des personnes élues, afin que leurs besoins et aspirations soient au cœur des discussions d'intérêt public et des décisions.

L'équipe des commissions permanentes offre quant à elle un soutien à différents égards. Que ce soit pour faire le lien avec les unités d'affaires, les partenaires et la population, pour mettre en place des outils de consultations, pour organiser les séances et les assemblées ou pour nourrir la réflexion des commissaires, nous sommes à pied d'œuvre pour assurer le bon déroulement des activités et faire rayonner les travaux. Il faut le dire, c'est un réel travail d'équipe qui s'exerce en coulisse auquel participent de nombreuses personnes.

Au fil du bilan, nous allons vous présenter quelques chiffres compilés durant l'année. Ce ne sont pas des données exhaustives, mais elles permettent néanmoins de mettre en lumière l'ampleur du travail que nous avons accompli au sein de l'équipe des commissions et pour lequel nous éprouvons une grande fierté!

Voici brièvement les travaux par commission pour l'année 2023.

Dossiers étudiés et rapports 2023

47
Assemblées publiques

106
Séances de travail

6
Consultations publiques

13
Rapports d'étude, d'examen public et bilan

209
Recommandations

Commission de la présidence du conseil

La Commission de la présidence du conseil veille au fonctionnement des instances démocratiques de la Ville de Montréal et à la participation citoyenne. Il faut mentionner qu'elle est la seule commission de compétence municipale.

Objet d'étude public

- Aucun

Objets d'étude à huis clos

- Révision des règles de régie interne
- Révision de la liste des propos non-parlementaires
- Étude des mécanismes de signalement et de traitement des plaintes en matière d'inconduites et de harcèlement concernant les personnes élues

Rapport déposé

- La participation aux élections municipales à Montréal

Commission de la sécurité publique

La Commission de la sécurité publique étudie toutes questions relatives à la sécurité publique, notamment celles liées au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et à la sécurité civile. Il faut mentionner qu'elle est l'une des deux commissions qui sont strictement de compétence d'agglomération.

Objets d'étude publics

- Vision du Service de sécurité incendie de Montréal en matière de prévention incendie et bilan de la campagne des inspections des bâtiments patrimoniaux dans le secteur Ville-Marie
- Rapport annuel d'activités 2022 du Service de police de la Ville de Montréal
- Rapport annuel d'activités 2022 du Service de sécurité incendie de Montréal
- Racisme et discriminations systémiques - Reddition de comptes 2022
- Bilan de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale

Objets d'étude à huis clos

- Formation sur les biais - Centre d'appels 911
- Bilan suivant la modification du statut des agents de la Société de transport de Montréal en constables spéciaux
- État de situation : sécurité civile
- Équipes mixtes, conjointes et multidisciplinaires du Service de police de la Ville de Montréal
- Programme de formation et développement des officiers du Service de sécurité incendie de Montréal
- Recours au poivre de Cayenne en gel par les constables spéciaux de la Société de transport de Montréal
- Service de maintien de l'ordre
- Orientations stratégiques du Service de police de la Ville de Montréal

Rapport déposé

- Aucun

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports étudie les dossiers liés à la vie culturelle, aux sports et loisirs et à la préservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais.

Objets d'étude publics

- Étude publique du bilan du Plan d'action en patrimoine 2017-2022
- Étude publique du bilan de la Politique de développement culturel 2017-2022

Objet d'étude à huis clos

- Pour un accès inclusif aux plateaux sportifs

Rapport déposé

- Étude publique sur l'avenir du monument à sir John A. Macdonald

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation étudie les dossiers qui touchent à l'urbanisme, à l'habitation et au développement économique de la Ville.

Objets d'étude publics

- Vers une feuille de route montréalaise en économie circulaire
- Règlement pour une métropole mixte : Bilan des deux premières années de mise en œuvre
- Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
- Survol de l'aide financière pour les travaux de stabilisation et de la réglementation liée aux vibrations

Objet d'étude à huis clos

- Aucun

Rapports déposés

- Vers une feuille de route montréalaise en économie circulaire
- Survol de l'aide financière pour les travaux de stabilisation et de la réglementation liée aux vibrations: Étude de la motion CM22 0531

Commission sur le développement sociale et la diversité montréalaise

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise étudie les dossiers qui portent sur la qualité des milieux de vie de la population montréalaise et la lutte contre la pauvreté.

Objet d'étude public

- Racisme et discriminations systémiques - Reddition de comptes 2022

Objet d'étude à huis clos

- Mettre les jeunes au cœur de nos actions

Rapport déposé

- Aucun

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs étudie les dossiers qui portent sur la qualité de l'eau et de l'environnement à Montréal ainsi que le verdissement et le développement durable.

Objets d'étude publics

- Consultation publique sur une feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040
- Consultation publique sur l'avenir de l'eau de Montréal

Objet d'étude à huis clos

- Aucun

Rapport déposé

- Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040

Commission sur l'examen des contrats

La Commission sur l'examen des contrats étudie la conformité du processus d'appel d'offres des contrats qui lui sont soumis en vertu des critères d'examen. En 2023, la Commission a reçu 78 mandats, dont 51 relèvent du conseil d'agglomération et 27 du conseil municipal. En raison du caractère confidentiel, ces dossiers sont étudiés à huis clos.

Il est important de mentionner que l'année 2023 a été marquée par une **révision des critères**, qui n'avaient pas été revus depuis la création de la Commission en 2011.

Voici les critères et la révision en rouge :

1. **Contrat de plus de 10 M$** (**20 M$**);
2. **Contrat de biens et services** ou **contrat d'exécution de travaux** d'une valeur de **plus de 2 M$** (**4 M$**) ou contrat de services professionnels d'une valeur de **plus de 1 M$** (**2 M$**) répondant à l'une des conditions suivantes :
   a. Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
   b. Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes;
   c. Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
   d. Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
   e. L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
   f. Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

Les récents critères ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205) en avril 2023.

Commission sur les finances et l'administration

La Commission sur les finances et l'administration est responsable de l'étude des dossiers financiers et administratifs de la Ville.

Objets d'étude publics

- Étude publique du budget 2024 et du PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la STM
- Étude publique – Gestion financière et administrative de l'Office de consultation publique de Montréal
- Rapport 2022 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal
- Consultation prébudgétaire 2024

Objet d'étude à huis clos

- Aucun

Rapports déposés

- Étude publique du budget 2024 et du PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la STM
- Rapport 2022 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal
- Consultation prébudgétaire 2024

Commission sur l'inspecteur général

La Commission sur l'inspecteur général étudie les dossiers qui relèvent du mandat de l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop. En raison du caractère confidentiel, ces dossiers sont étudiés à huis clos.

Objet d'étude public

- Aucun

Objets d'étude à huis clos

- Étude du Rapport annuel 2022 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal
- Étude du Rapport sur la réfection du centre Roussin (appels d'offres IMM.SP20-05, IMM22-01 et IMM22-08) du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal
- Étude du Rapport de mi-année 2023 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal

Rapports déposés

- Rapport d'étude du Rapport annuel 2022 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération Assemblées du 17 et du 20 avril 2023
- Rapport d'étude du Rapport sur la réfection du centre Roussin (appels d'offres IMM.SP20-05, IMM22-01 et IMM22-08) du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal - Déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération Assemblées du 21 et du 24 août 2023
- Rapport d'étude du Rapport de mi-année 2023 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération Assemblées du 16 et du 19 octobre 2023

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal étudie les modifications au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal. La Commission se réunit uniquement pour consulter la population montréalaise lorsqu'une modification est demandée au schéma. Il faut mentionner qu'elle est l'une des deux commissions qui sont strictement de compétence d'agglomération.

Objet d'étude public

- Aucun

Objet d'étude à huis clos

- Aucun

Rapport déposé

- Aucun

Commission sur le transport et les travaux publics

La Commission sur le transport et les travaux publics étudie toute question qui porte sur la mobilité des personnes et les infrastructures de transport.

Objets d'étude publics

- La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active
- Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs

Objet d'étude à huis clos

- Aucun

Rapport déposé

- La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active

Communications

L'équipe des commissions s'était donné pour objectif de se pencher sur ses outils de communications et ceux à sa disposition. Dans le cadre de cet exercice, nous avons, entre autres, revu notre infolettre afin d'améliorer la présentation de l'information et de la rendre plus attrayante. Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous pour recevoir nos infolettres!

47
Avis publics

25
Communiqués de presse

45
Infolettres

105
Publications sur les réseaux sociaux

Coup d’œil sur l’année 2023

Coup d'œil sur l'année 2023

Nous avions conclu notre Bilan 2022 des activités des commissions permanentes en exprimant notre volonté, pour l'année à venir, de déployer progressivement des outils pour mieux connaître les personnes participant à nos activités, de réduire les freins à la participation et d'adopter de meilleures pratiques dans le cadre de nos assemblées publiques, notamment en matière d'accessibilité universelle. L'année 2023 a effectivement été l'occasion d'expérimenter diverses façons de faire pour rejoindre plus largement la population, pour éliminer certaines barrières qui font obstacle à la participation et pour favoriser l'expression de différents points de vue. L'équipe des commissions permanentes vous invite à découvrir quelques points marquants de son année 2023.

Montréal 2030 – notre engagement pour la démocratie et la participation

Avant de vous présenter quelques faits saillants de 2023, faisons un bond dans le temps et reportons-nous en 2019, alors que la Ville entreprenait une vaste consultation en ligne auprès de la population montréalaise et de son personnel. Elle souhaitait connaître leurs valeurs et leurs aspirations pour la métropole. Elle voulait les inviter à réfléchir sur une vision d'avenir pour Montréal; une vision sur laquelle l'Administration allait orienter ses actions prioritaires et structurantes pour la décennie à venir. Cette démarche, intitulée Montréal Dialogue, a permis de recueillir près de 12 500 réponses. C'est donc en s'appuyant sur ces résultats et dans l'intérêt collectif que le plan stratégique Montréal 2030 a été conçu. Ce plan comprend quatre grandes orientations et 20 priorités. Pour parvenir, en 2030, à faire de Montréal une ville où il y a un engagement fort de la population et qu'elle s'y sente représenter, nous devons toutes et tous mettre l'épaule à la roue.

L'une des orientations concerne plus particulièrement l'équipe des commissions permanentes, soit : **Amplifier la démocratie et la participation**. Il était important de faire ce court aparté, car c'est à travers trois des quatre priorités sur lesquelles repose cette orientation que nous vous présenterons notre travail. Dans les prochaines pages, vous découvrirez plus concrètement ce que nous avons fait en 2023 pour contribuer à faire de Montréal une ville plus participative, ouverte et transparente. Une ville où les citoyennes et citoyens, dans toute leur diversité, peuvent faire entendre leur voix.

Renforcer les mécanismes de consultation pour accroître la participation

La Ville a formulé sa volonté d'amplifier la participation citoyenne aux instances démocratiques municipales. Il existe toutefois plusieurs obstacles qui freinent la participation de certains groupes de la population et l'équipe des commissions en est bien consciente. Pour que l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais soient en mesure de participer à la prise de décision publique et que la Ville puisse jouir de l'enrichissante diversité qui la compose, il ne faut pas seulement accroître leur participation, il faut aussi le faire de manière inclusive. Il faut accentuer les efforts pour rejoindre les personnes plus éloignées du processus décisionnel et des exercices de consultation. À cet égard, l'équipe des commissions conjugue les divers mécanismes de consultation afin de mieux mobiliser les partenaires et la population dans toute sa diversité.

Certes, nous voulons entendre une diversité de voix, mais il peut advenir qu'une commission souhaite, selon le sujet traité, entendre la voix d'un ou de certains groupes ciblés. Il faut alors déployer des efforts particuliers pour parvenir à les mobiliser. Nous vous présentons donc deux exemples d'initiatives, mises en place dans la dernière année, dont l'objectif était de rejoindre des groupes spécifiques et de récolter leur point de vue afin de nourrir la réflexion des commissaires.

Données sur la participation et l'engagement

121
Opinions écrites

11
Opinions orales

136
Questions posées en séance

163
Questions soumises en ligne

15 080
Visionnements YouTube*

*en date du 26/02/24

Table ronde en économie circulaire

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a mené une consultation sur le projet de *Feuille de route montréalaise en économie circulaire*. Les commissaires souhaitaient notamment connaître quelles étaient les meilleures pratiques en matière d'économie circulaire et en apprendre davantage sur les stratégies visant à favoriser le développement local. La population et les groupes étaient invités à faire parvenir un mémoire ou un avis et à participer par le biais de la plateforme Réalisons Montréal. De plus, trois tables rondes virtuelles, à huis clos, ont été organisées afin d'approfondir certains aspects de la Feuille de route et d'entendre les organisations moins susceptibles de déposer un mémoire. Les tables rondes ont réuni 31 personnes représentant 28 entreprises et organisations. Cet exercice, qui s'est avéré fort enrichissant, a permis à la Commission d'engager un dialogue avec les membres de l'écosystème d'affaires montréalais afin de mieux comprendre leur réalité, leurs besoins et leurs enjeux en matière d'économie circulaire.

« (...) les tables ont permis d'approfondir les discussions avec des partenaires de choix qui donnaient un input intéressant. Le contenu était différent de ce qui a été reçu dans les séances d'audition des mémoires. »

- Commissaire

Atelier avec les instances et les organismes jeunesse

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise s'était donné le mandat d'examiner la prise en compte des jeunes de 12 à 25 ans dans les actions de la Ville. Les membres voulaient savoir ce que la Ville pouvait faire de plus pour mettre les jeunes au cœur de ses actions et qui de mieux que les jeunes pour s'exprimer sur la question. Un premier atelier a donc été organisé avec une quinzaine de membres des instances jeunesse. Également, une dizaine de personnes représentant divers organismes jeunesse ont pu être entendues dans le cadre d'une table ronde virtuelle. Les discussions ont permis aux commissaires de se mettre au diapason des priorités des jeunes et d'identifier des thèmes de recommandations. À l'issue de ces rencontres, les commissaires ont rédigé une première version du projet de recommandations, qui a été présenté aux membres des instances jeunesse lors d'un deuxième atelier. Les jeunes étaient alors invités à se prononcer sur l'impact et la portée de ces recommandations à l'endroit des jeunes, incluant les groupes sous-représentés.

Il est intéressant de souligner qu'il s'agissait d'une initiative inédite, car c'était la première fois que le public contribuait directement à l'élaboration des recommandations des commissions permanentes.

« Je suis très content, en tant que jeune et en tant que citoyen, que vous ayez pris le temps et la peine de venir nous voir, de nous parler, de discuter avec nous de nos préoccupations et des moyens pour faire en sorte que la jeunesse montréalaise s'épanouisse davantage. »

- Membre du Conseil jeunesse de Montréal

Rendre encore plus accessible la participation aux activités des commissions permanentes

Nous avons précédemment parlé des efforts consentis par notre équipe pour rendre plus inclusives les activités des commissions permanentes et pour rejoindre des groupes moins familiers avec ces instances ou moins portés à y participer. Dans cette section, nous allons nous attarder aux barrières physiques qui peuvent limiter la participation de certaines populations, car nous aurions beau mettre en place un éventail de moyens pour consulter la population, mais encore faut-il que nos espaces soient accessibles et que l'information soit à la portée de toutes et tous.

En 2023, nous avons développé des outils, qui s'appuient sur les principes de l'accessibilité universelle, pour faciliter une participation citoyenne plus équitable, notamment aux activités des commissions permanentes. L'équipe a d'ailleurs eu la chance d'expérimenter de ces outils dans le cadre d'un projet-pilote et de mettre à l'essai des actions innovantes pour mieux rejoindre et accueillir des personnes pour qui les obstacles, notamment physiques, sont plus nombreux. Nous vous invitons à prendre connaissance des exemples suivants, qui montrent bien que la mise en application de ces principes peut favoriser une représentation plus équitable lors des travaux des commissions permanentes.

Données sur les outils déployés lors des activités publiques

20
Périodes de questions du public

11
Séances d'audition des opinions

6
Pages Réalisons Montréal

9
Questionnaires en ligne sur Réalisons Montréal

12
Autres outils de consultations

L’accessibilité universelle comme point de départ

En 2022, la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil a réalisé diagnostic interne et externe, avec l’appui du Fonds dédié aux projets en accessibilité universelle de la Ville de Montréal (FDPAU) et avec la collaboration d’AlterGo, sur les pratiques de participation publique pour comprendre les freins à la participation. À l’issue de cet exercice, nous avons entrepris une démarche visant à favoriser une participation citoyenne plus inclusive et accessible. Rapidement, nos réflexions nous ont amenées à voir l’accessibilité universelle comme étant la porte d’entrée à favoriser pour améliorer nos pratiques.

L’accessibilité universelle est une approche qui tient compte des limitations et des capacités de chaque personne. Sachant que les capacités varient au sein de la population, en fonction par exemple du genre, de l’origine, du parcours migratoire ou de facteurs socioéconomiques, nous avons cherché à nous donner les moyens d’élargir notre portée pour rejoindre le plus grand nombre. Dans le cadre de ce projet, nous avons développé divers outils pour faciliter la participation citoyenne, notamment aux activités publiques des commissions permanentes. Il y a eu notamment une formation du personnel, une identification en amont des besoins des personnes à mobilité réduite, création de gabarits pour produire des documents accessibles et améliorer l’accessibilité des informations.

Ce travail en matière d’accessibilité universelle a d’ailleurs été souligné dans le bilan de mi-parcours du Plan d’action Solidarité, équité et inclusion (2021-2025). Il a également mis en valeur lors de l’événement intitulé *Vers l’avant, le grand rendez-vous montréalais sur la solidarité, l’équité et l’inclusion,* qui a eu lieu en octobre 2023.

Une consultation publique accessible

La Commission sur le transport et les travaux publics a tenu, en 2023, une consultation publique intitulée La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active. Il s'agissait là d'une occasion en or pour faire de cette consultation l'une des plus accessibles de l'histoire de la Ville de Montréal et pour mettre à l'épreuve les outils développés.

Cette consultation représentait une réelle opportunité d'expérimentation, c'est pourquoi nous avons choisi d'en faire un projet-pilote. En plus de simplifier les informations de participation, de produire nos avis publics et invitations sous formes audio et vidéo, de mettre à disposition un éventail d'outils de consultation, nous avons voulu offrir, d'emblée,
une série de mesures en accessibilité universelle, dont le service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) lors de chacune des assemblées publiques et du personnel dédié à l'accompagnement entre la station de métro Champ-de-Mars et l'édifice Lucien-Saulnier. Bref, un maximum d'effort a été mis en œuvre pour fournir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible, et ce, non seulement pour les personnes en situation de handicap, mais pour l'ensemble de la population montréalaise.

« Félicitations à la Ville de Montréal pour cette consultation. Une telle consultation devrait être tenue sur une base régulière, à intervalles à établir par la Ville. Ceci permettrait d'arrimer nouvelles idées et propositions de la part des citoyens et nouvelles technologies. »

-Citoyenne ayant participé à la consultation via le questionnaire en ligne

Miser sur la transparence et la reddition de compte

Nous avons jusqu'à présent fait valoir le rôle consultatif des commissions, alors que ces instances peuvent également servir à rendre des comptes ou à rendre accessibles certaines informations utiles à la population et à la prise de décision des personnes élues. Notre travail est donc lié, en partie, à l'une des priorités formulées dans le plan stratégique Montréal 2030, qui est de miser sur la transparence et d'améliorer, notamment, les processus de reddition de compte. En effet, les commissions peuvent, par exemple, être appelées à se pencher sur la conformité des processus d'appels d'offres; à recevoir une reddition de compte; à étudier des rapports comme ceux de l'inspectrice générale et de la vérificatrice générale ou des rapports d'activités comme ceux du Service de sécurité incendie de Montréal et du Service de police de la ville de Montréal.

Les deux exemples que nous avons choisi de mettre en relief dans cette section montrent d'une part un cas où l'Administration municipale a recours aux ccommissions permanentes pour rendre des comptes et d'autre part, pour améliorer la transparence du processus décisionnel relatif aux octrois de contrats.

Données sur les rapports

78
Rapports déposés par la Commission sur l'examen des contrats

3
Rapports déposés par la Commission sur l'inspecteur général

Éclairer les décisions liées à l'octroi de contrats

La Commission sur l'examen des contrats a été créée avec l'objectif de rendre plus transparent le processus décisionnel en matière d'octroi de contrats et d'améliorer la prise de décision des personnes élues. Ainsi, la Commission se voit confier mensuellement le mandat d'étudier certains contrats, qui lui sont soumis en vertu des critères d'examen, et de rendre compte de leur conclusion aux conseils municipal et d'agglomération.

Depuis sa création, une hausse du nombre de mandats est observée annuellement, passant de 30 (2011) à 122 (2022). La Commission demandait depuis quelques années que les seuils soient revus à la hausse, car cet accroissement affectait le temps dont disposaient les membres pour étudier les dossiers et, par le fait même, l'étendue de leur analyse. Cette idée a abouti en 2023 et les critères ont fait l'objet d'une révision afin de permettre à la Commission de retrouver un équilibre plus juste dans le nombre de dossiers étudiés. La Commission peut de nouveau concentrer ses activités sur les cas les plus significatifs et les contrats d'envergure.

Reddition de compte sur le racisme et les discriminations systémiques

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique ont été mandatées conjointement par le conseil municipal pour tenir une discussion publique au sujet des engagements pris par la Ville pour lutter contre le racisme et les discriminations systémiques. Ces engagements répondaient aux 38 recommandations du rapport de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémique dans les compétences de la Ville de Montréal réalisé par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) paru en juin 2020.

Le 28 mars 2023, les deux commissions ont tenu une discussion publique pour une deuxième année, la première reddition de compte ayant eu lieu en 2022. La commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, M^{me} Bochra Manaï, était entourée de M. Serge Lamontagne, directeur général de la Ville de Montréal; de M. Fady Dagher, directeur du SPVM; ainsi que de plusieurs directrices et directeurs de services à la Ville. Durant cette séance, qui était webdiffusée, les responsables se sont attardés sur les 12 engagements pris en 2022 et leur état d'avancement. À l'issue de la présentation, le public était invité à poser ses questions, en personne ou en ligne, puis les commissaires également.

Conclusion

Dans le présent bilan, nous avons fait état de notre travail et de celui des commissions permanentes, qui contribuent à renforcer la participation citoyenne. Les cas cités en exemple ne sont d'ailleurs qu'un aperçu de ce que nous avons accompli en 2023. Alors que la nouvelle année est déjà bien entamée, nous avons le regard tourné vers 2024, qui nous réserve de grandes choses, dont la réouverture de l'hôtel de ville. Le bâtiment sera désormais plus convivial et accueillant pour la population, dont celle ayant des limitations fonctionnelles. Nous anticipons déjà le plaisir de recevoir les Montréalaises et les Montréalais ainsi que les personnes élues dans une nouvelle salle, qui sera spécialement dédiée à la tenue de consultations publiques et d'événements citoyens. Le retour à l'hôtel de ville va demander de notre part de la flexibilité et de l'agilité afin de maintenir certaines de nos activités durant la transition et de profiter pleinement des nouveaux aménagements après l'installation. Bref, 2024 sera assurément une année de changements importants, mais elle s'inscrira aussi dans la continuité puisque l'équipe des commissions permanentes entend poursuivre ses efforts pour amplifier la démocratie et la participation citoyenne, d'une manière toujours plus inclusive.

Remerciements

L'équipe des commissions permanentes salue l'implication des personnes élues, qui s'investissent au sein de ces instances, et souligne la précieuse contribution des services municipaux, qui soutiennent et participent aux travaux des commissions. Sans oublier l'équipe du greffe ainsi que les différentes équipes à l'hôtel de ville pour leur collaboration.

Un merci tout particulier à Dimitri Derigent, Loris Pati et Bonin Makilandi pour leur appui au travail des coordonnatrices et aux démarches de consultation. Sans oublier Christelle Germelus, Hélène Barbe et Annie Benjamin, qui ont soutenu administrativement les commissions et accueilli la population lors des séances publiques.

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence la participation des citoyennes et des citoyens, qui s'intéressent et contribuent aux activités des commissions permanentes.

Cet engagement commun contribue à faire de Montréal une ville plus participative, équitable et plurielle.

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes :

Abonnez-vous à l'infolettre des commissions

Visitez le site internet des commissions permanentes : montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Abonnez-vous à la chaîne YouTube officielle de la Ville de Montréal MTLVille

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@commissions.mtl

@Comm_MTL

Montréal

Montréal.ca

Ville de Montréal (2024-04-08) 1453